

Challenge Air n°8 : Poursuivre la réduction des émissions industrielles

Action 8.2. (ajout) Installation d'un sécheur électrique plus performant

Remplacement du sécheur d'argile électrique VS2 (obsolète et vétuste, plus de 40 ans) par un sécheur broyeur (VS4), d'une capacité de production supérieure à l'actuel (330 kg/h – conso 3,6 MWh/T vs 750 kg/h – conso : 1,5 MWh/T) et inversion de la stratégie de production afin de produire l'ensemble des volumes du site sur ce futur sécheur (électrique) et non plus sur le sécheur gaz



Objectifs, résultats attendus

- Diminution des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques
- Pérennisation de l'activité du site MAYOLY et de ses emplois en Vaucluse (compétitivité)
- Réduction de la consommation électrique / T de produit fini (3,6 MWh vs 1,5 MWh)

Description détaillée de l'action

Remplacement du sécheur VS2

- Traitement de l'obsolescence et de la vétusté du sécheur électrique VS2 par son remplacement

Inversion de la stratégie de production

- Produire les volumes jusqu'ici produit par VS3 (gaz) sur le nouveau sécheur VS4

Porteur(s)	MAYOLY Industrie
Partenaire(s)	TECHNIP
Échéance	Etude faisabilité : Q2 2026 APS : Q4 2026 APD : Q2 2027 Travaux : Q4 2027 à Q4 2028 Démarrage : Q1 2029

	Éléments d'analyse de l'action
Impact sur la qualité de l'air / l'exposition des populations	Réduction de 80% des émissions de GES (418 T/an vs 2115 T/an) à horizon 2030
Acceptabilité sociale	Bonne acceptabilité VS Risque à anticiper : ...
Coût	+++
Faisabilité juridique	=



Indicateurs

Suivi de l'action

Indicateur de suivi	Chargé de récolte des données	Fréquence de mise à jour des indicateurs
T CO2 émises	MAYOLY	Annuelle